

OFFRE N°O07317128523: AGENT D'ENTRETIEN (H/F)

[Accueil](#) > [Résultat de Recherche](#) > Offre n° O07317128523

Date de publication : 18/12/2017

Synthèse de l'offre

Employeur :

COMMUNE DES
CHAVANNES EN
MAURIENNE
L'EGLISE
73660 LES CHAVANNES
EN MAURIENNE

Département de travail : Savoie

Secteur du lieu de travail : Non précisé

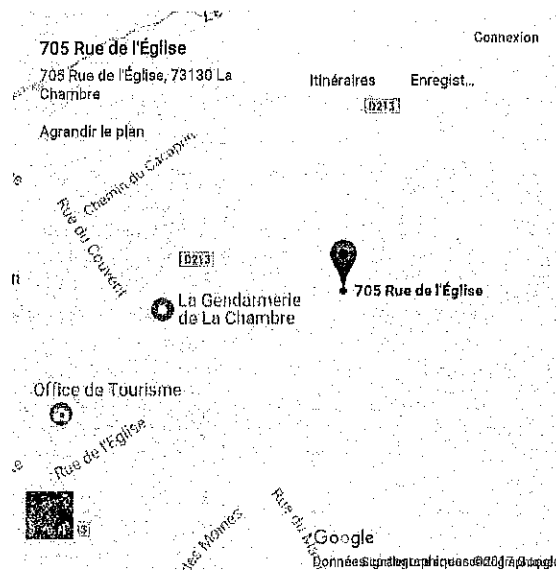
Poste à pourvoir le : 01/02/2018

Date limite de candidature : 26/01/2018

Type de l'emploi : Emploi permanent

Nombre de postes : 1

Localisation du lieu de travail



Détails de l'offre

Emploi fonctionnel :	Non	Libellé de l'emploi fonctionnel :	Pas d'emploi fonctionnel renseigné
Famille de métier :	Entretien et services généraux	Grade(s) recherché(s) :	Adjoint technique territorial
Métier(s) :	Chargée / Chargé de propreté des locaux		
Descriptif de l'emploi :	Agent polyvalent, vous participez à l'entretien des bâtiments communaux		
Missions :	Assurer l'entretien des bâtiments communaux : mairie, école, salle polyvalente, gîtes et quelques extérieurs. Accueil et départ des locataires des gîtes, en général le samedi, possible le dimanche. Service minimum d'accueil des élèves en cas de grève des enseignants.		
Profils demandés :	disponibilité rigueur et discrétion permis B		
Temps de travail :	Non complet, 17h00 hebdomadaire		
Type d'hébergement :	Pas de logement		

Contact

Téléphone collectivité :	Non précisé
Adresse e-mail :	sylvie.sam@les-chavannes.com
Lien de publication :	Non précisé
Informations complémentaires :	candidature à envoyer à Madame le Maire 705 route de la Mairie 73660 LES CHAVANNES EN MAURIENNE

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.